

Formation permanente pour médiateurs

L'Inconscient Individuel et Collectif du Médiateur et des Parties

26 mai 2023



PMR Europe 2023

www.pmr-europe.com

Contenu de cette journée

Selon la psychologie analytique élaborée par Carl Jung, l'homme se distingue par deux réalités, l'une connue (la conscience) et l'autre inconnue (l'inconscient tant individuel que collectif) constituée de matériaux et de phénomènes hors de portée de l'attention. L'inconscient est l'espace de l'inconnu qui compense l'attitude consciente. L'inconscient personnel est composé notamment de l'ombre, la persona, l'anima et l'animus. L'inconscient collectif s'attache à désigner les fonctionnements humains liés à l'imaginaire, communs ou partagés, quels que soient les époques et les lieux, et qui influencent et conditionnent les représentations individuelles et collectives.

Le Médiateur (comme les Parties et leur Conseil) est un être empli de désirs et de contradictions, caractéristiques que sa personnalité consciente néglige, oublie, enterre pour mieux les découvrir à des moments inattendus et inconfortables notamment lors de projections sur les autres, lors de confrontations avec les autres ou dans des rêves.

Rendre l'inconscient conscient, œuvre d'une vie, a pour but d'être entier, de devenir un être comme les autres - ce qui n'est pas un anathème – et de nous ramener vers nos pleins potentiels en termes d'acceptation, de relations vraies et d'imagination créative.

Cette journée découverte est une suite logique à celle sur les préférences mentales, thème également issu du fruit du travail de Carl Jung. Néanmoins, si elle est une suite logique, cette dernière n'est absolument pas un prérequis.

Intervenant



Coralie Smets-Gary Co-Fondatrice de PMR
Médiatrice agréée en matières civiles, commerciales, sociales et familiales
Formatrice à la médiation et à la gestion de conflits
Auteure de nombreux ouvrages et articles sur la médiation et la négociation raisonnée

Modalités

DATES & DURÉE

Le 26 mai 2023, soit une journée complète

De 9.30 à 16.30
Accueil à partir de 9.15

PRIX

300 euros TVAc,
Comprenant la formation, le matériel didactique et les pauses café

ATTESTATION

Une attestation sera délivrée aux participants (6h)

LIEU

PMR Europe
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles

PMR Europe

est un centre agréé par la Commission fédérale de médiation pour dispenser des formations permanentes

Formulaire d'inscription

**Date limite
d'inscription :
15 mai 2023**

Je verse la somme de 300
euros en faveur du compte
de PMR Europe
IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB avec la
mention :
Nom Prénom + L'Inconscient

A renvoyer par E-mail :
martine.becker@pmr-europe.com

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom :

Prénom :

Profession :

Firme :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél :

Fax :

Email :

Gsm :

Coordonnées de facturation :

.....

.....

TVA n° :

J'ai pris connaissance des conditions générales
d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date

Signature

Conditions générales

PMR Europe SRL
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles
T +32 2 344 53 70
F + 32 2 344 46 58
www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.